MISSION PERMANENTE DU GABON AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE, À VIENNE ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AYANT LEUR SIÈGE EN SUISSE





Amb.

<u>Déclaration du Gabon</u> (EPU de la Colombie, Genève, le 23 avril 2013)

Monsieur le Président,

Le Gabon souhaite une cordiale bienvenue à la délégation de la Colombie et la félicite pour la présentation de son rapport au titre du 2^e cycle de l'Examen périodique universel.

Le Gabon note que la Colombie est partie prenante à un grand nombre d'instruments internationaux en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et qu'elle coopère pleinement avec les procédures et mécanismes du système des Nations Unies de promotion et de protection des Droits de l'homme.

Ma délégation salue les efforts déployés par le Gouvernement colombien en vue de renforcer l'Etat de droit ainsi que toutes les initiatives entreprises par les autorités de ce pays sur le plan législatif et politique en vue de combattre la corruption et l'appropriation illégale des terres.

De même, nous relevons, pour nous en féliciter, que la Colombie a rendu effective la gratuité de l'instruction dans les établissements publics tant au niveau du primaire que du secondaire. Ma délégation encourage la Colombie à poursuivre cette politique de couverture universelle de l'éducation pour atteindre les zones rurales.

Enfin, le Gabon salue la mise en œuvre du Plan national de développement 2010-2014 intitulé « Prospérité pour tous », sorte de feuille de route pour atteindre, à terme, l'intégration sociale et la réconciliation nationale. Nous recommandons de continuer à lutter contre l'impunité, le respect des droits de l'homme par l'amélioration du système judiciaire.

Je vous remercie.